Charte du Bien vieillir

La charte du bien vieillir

La Ville s’engage ainsi à promouvoir le bien vieillir en poursuivant des mesures concrètes d’accompagnement déclinées dans les domaines suivant :

La participation citoyenne

- Mise en place d’un Conseil des Sages depuis 2008

L’information et la communication

- « Mode loupe » lors de la refonte du site internet
- Utilisation du site de la ville par profil avec un onglet « Seniors »
- Le CCAS renseigne les administrés sur les dispositifs existants en faveur des seniors

La mobilité et le transport

- Réfection des trottoirs et installation de bancs publics

La vie à domicile

- Portage des repas
- Soutien aux associations permettant le maintien à domicile et le soutien aux familles concernées par la maladie d’Alzheimer
- Plan canicule et grand froid

La vie sociale

- Festivités telles que les noces d’or, diamant ou platine,
- Activités intergénérationnelles
- Semaine bleue
- Sorties
- Ateliers d'activités (gymnastique douce, mémoire, informatique)

La culture et la formation

- Acquisition par la bibliothèque municipale de livres à gros caractères

L’Habitat

- Le CCAS informe et oriente les seniors vers les démarches visant à améliorer leur habitat
- Existence de résidences sociales seniors en plein centre-ville

Documents
Charte du bien vieillir
Liens utiles
Plan grand froid
Plan canicule